



Table locale des Pharmaciens du territoire Jeanne-Mance

Compte rendu de la réunion tenue le 2 février 2012 au 2260, Parthenais, salle 216

Sont présents :

Denis Bois	Représentant pharmacien du CHUM
Julie Dansereau	Pharmacienne, Membre
Danielle Desroches	Pharmacienne, Membre
André Dubois	Pharmacien, Membre
Christiane Goulet	Inf. Conseil, Prévention clinique CSSS Jeanne-Mance
Christian Léger	Pharmacien chef
Jean-François Morin	Président CRSP
Nathalie Nadaira	Pharmacienne, Membre
Dre Michelle Normandeau	Direction de la santé publique
David Pilette	Pharmacien, Membre
Dr Roger Roberge	Secrétaire de la table, DSP CSSS Jeanne-Mance
Annie Saint-Onge	Pharmacienne, Membre
Éric Van Eckert	Pharmacien, Membre

Invités : Stéphanie Bourque, Mathias Gauthier, Marc-André Renaud (Stagiaires)
Michèle Mc Gee, Ginette Martineau (DSI)

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :

- 5.1 Résumé de la rencontre CRSTM
- 5.2 Ordonnances collectives Saint-Louis du Parc (Nathalie Nadaira)

2. Suivi et adoption du compte rendu du 2 novembre 2011

Le compte rendu est adopté sans modifications.

Communication

Étant donné le départ de Mme Sylvie Goyette, nous inviterons pour la prochaine réunion la responsable des communications du CSSS Jeanne-Mance, Mme Martine Dubois.

Objectif 4 : Favoriser les ordonnances collectives notamment pour les médicaments sans prescription

Madame Julie Dansereau est allée rencontrer le CMDP. La présidente du CMDP, Dre Hélène Boyer doit contacter le médecin signataire de l'ordonnance collective sur la pédiculose, le docteur David Barbeau, afin de lui demander d'étendre cette ordonnance collective au niveau des pharmaciens communautaires.

Objectif 5 : Proposer et mettre en branle des activités de prévention en lien avec le CSSS Jeanne-Mance par exemple en milieu scolaire

Mme Goulet s'est informé auprès de l'équipe en santé scolaire et pour la prochaine année, toutes les activités sont planifiées. Il s'agira de voir avec eux pour une prochaine année.

Objectif 6 : Collaborer avec le CSSS Jeanne-Mance afin d'offrir à une plus grande clientèle le programme des habitudes en lien avec les maladies chroniques

Il est proposé d'inviter à la prochaine rencontre Mme Constance Cholette, responsable du programme afin de fournir aux membres de la table plus d'informations. D'ors et déjà, M. Bois offre la possibilité de recourir aux services des pharmaciens du CHUM car parmi les membres certains sont spécialisés en hypertension, en diabète, etc... Cependant, il serait avantageux qu'un pharmacien d'officine travaille conjointement avec un pharmacien du CHUM dans le but de participer aux sessions d'information et formation à l'intérieur du programme des maladies chroniques.

3. Présentation du projet Étudiant-Pharmacie

Mathias Gauthier et Marc-André Renaud, deux étudiants en pharmacie sont à faire un travail supervisé par le docteur Michelle Normandeau de la direction de la santé publique. Ce projet s'insère dans le cadre des services à la communauté. Le sujet du projet est en lien avec l'obésité afin de favoriser une interface avec le centre d'éducation pour la santé. Douze étudiants participent à ce projet. Quatre pharmacies sont actuellement impliquées et l'objectif est de référer un patient par jour au centre d'éducation pour la santé. Les résultats seront présentés lors du colloque des étudiants en pharmacie le 27 avril 2012. Une documentation virtuelle sera remise au Dr Roberge et pourrait être transmise aux membres selon le besoin.

4. Collaboration des pharmaciens au BCM

Mesdames Michèle Mc Gee et Ginette Martineau sont venues présenter à l'aide de document déposé sur place les défis à relever avec les pharmaciens communautaires concernant le BCM. Suite aux échanges, il a été proposé que l'équipe BCM du SAD prépare un document qui ferait office d'une demande standard auprès des pharmaciens. Ce document sera transmis au Dr Roberge qui le transmettra aux membres de l'équipe.

5 Questions diverses

5.1 Résumé de la rencontre CRSTM

Ce point est reporté à la prochaine rencontre..

5.2 Ordonnances collectives Saint-Louis du Parc

Madame Nathalie Nadaira est en contact avec les médecins de Saint-Louis du Parc pour la préparation et la mise en place d'une ordonnance collective concernant le traitement de l'hypertension. Dr Roberge rappelle qu'il existe un processus pour les ordonnances collectives à l'intérieur du CSSS Jeanne-Mance. Si

des médecins du CSSS décident de procéder autrement, ils le feront à leur titre personnel et n'engage aucunement ni le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, ni l'établissement dans le processus et la mise en place. Dr Roberge favorise plutôt les liens que le CMDP et la possibilité d'ajouter un pharmacien d'officine au comité d'élaboration et de révision des ordonnances collectives du CSSS Jeanne-Mance.

Action : Dr Roberge proposera à l'exécutif du CMDP l'ajout d'un pharmacien d'officine au comité.

6. Date des prochaines rencontres

Les prochaines rencontres auront lieu le 17 mai de 10h00 à 12h00 et le 13 septembre de 10h00 à 12h00.